

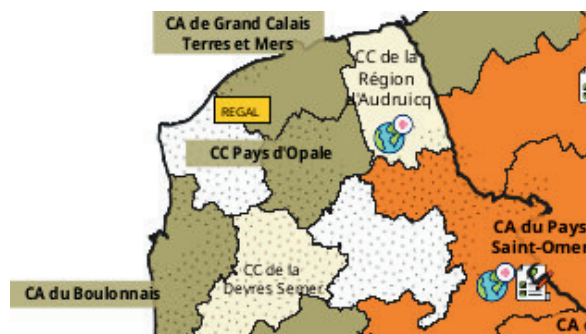


RÉSEAU INTER PAT DU PNR CAPS ET MARAIS D'OPALE



Contexte

- Le **PNR Caps et Marais d'Opale** couvre le territoire (total ou partiel) de **10 EPCI**, parmi lesquels **6 sont labellisés PAT**, et des actions alimentations sur tous les autres.
- le PNR se positionne sur les sujets communs à de territoires particuliers.
- Autour de la **restauration collective**, les communes ont des besoins pour faire évoluer leurs services pour **renforcer la qualité et la place des produits locaux et bio**



Solutions

- L'ingénierie du PNR est mobilisée pour soutenir l'action des équipes PAT.
- Janvier 2025 : conférence territoriale du PNR officialisation de l'**engagement du PNR sur les sujets de l'alimentation**, auprès des EPCI et des communes.
- Actions de **sensibilisation et de formation des élu-es**, des **personnels de restauration collective** > organisation d'un « rallye cantine » & cycle de conférence-débat sur le territoire

Gouvernance

La conférence territoriale a lancé le chantier ; le réseau de technicien-nés est d'ores et déjà opérationnel.

Suites

- Constituer un échelon politique du pilotage de l'action Alimentation à l'échelle PNR
- Dans le chantier de révision de la **Charte** du Parc (en écriture, pour publication fin 2026), la thématique **Alimentation** apparaît ; cela constitue un axe important, croisé avec les enjeux de santé.

Enseignements

- En situation de territoires variés, de dynamiques territoriales (échelle PAT et/ou EPCI) variables, le PNR doit s'adapter et clarifier son positionnement.
- L'inscription dans la charte légitimera la place du PNR.

Contacts : Emilie LACOUR / responsable de la mission agriculture durable / 03 21 38 92 18 / ELacour@parc-opale.fr